



Mercredi 21.11.12 | 45e année | No 36

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Un Parc naturel périurbain pour tous!

La forêt est un bien commun précieux. C'est notre forêt! Nous, les Neuchâtelois, nous l'aimons et y sommes profondément attachés.

Le projet de Parc naturel périurbain est une chance pour valoriser ce patrimoine exceptionnel, dans le prolongement du travail remarquable effectué depuis des décennies par des générations de Neuchâtelois.

Espace de liberté et de plaisir, la forêt est un territoire pour tous. Le projet de parc naturel périurbain permet d'améliorer l'accueil en forêt et de faire découvrir ses richesses naturelles et culturelles.

Il permet aussi de développer des projets et d'organiser l'espace, de manière cohérente et harmonieuse, dans le respect de chacun.

Confédération, Commune d'Hauterive, Ville et Canton de Neuchâtel, nous sommes tous convaincus de la valeur du joyau que représentent les forêts de Chaumont.

Le Parc naturel périurbain va participer au rayonnement de l'ensemble de notre canton. Tout en stimulant l'économie régionale, il permet de concilier le tourisme durable, la préservation de la biodiversité avec les activités de détente et de loisirs, que nous, Neuchâtelois, aimons avoir en forêt.

Ce projet enthousiasmant va pouvoir évoluer jusqu'en 2017. Durant ce laps de temps, tous les utilisateurs de la forêt seront associés au processus de définition fine des usages et des périmètres afin de concrétiser un projet rassembleur, exemplaire et porteur d'avenir!

Olivier Arni
Directeur de l'urbanisme
et de l'environnement



Les tarifs «Onde Verte» augmenteront de 5,3% dès le 9 décembre 2012.

La ligne 10 maintenue

Mesure phare de la Communauté urbaine du littoral (COMUL), l'extension de la ligne de bus 10 de Peseux à Bôle via Corcelles-Cormondrèche, Auvonnier et Colombier est un succès et sera maintenue. A compter du 9 décembre, l'offre sera par ailleurs enrichie par une cadence au quart d'heure entre Peseux et Neuchâtel aux heures de pointe.

Au terme d'une période d'essai de deux ans et demi, la ligne 10 étendue a fait ses preuves. Sa fréquentation est supérieure aux objectifs fixés, avec une moyenne de 513 passagers par jour en semaine entre Peseux et Colombier et de 620 usagers par jour au-delà. Le taux de couverture dépassant les 20% requis, la ligne 10 sera donc pérennisée.

Mieux...

Outre des bus toutes les 15 minutes entre Neuchâtel et Peseux aux heures de pointe, le nouvel horaire des transports publics, en vigueur dès le 9 décembre, introduit plusieurs améliorations, dont une desserte horaire plus fine entre la place Pury et la gare ou la mise en place de nouvelles liaisons au Val-de-Travers. Aucune solution ne se dessine en revanche pour la ligne ferroviaire Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds, saturée aux heures de pointe.

... mais plus cher

Comme ailleurs en Suisse, il coûtera plus cher de prendre les transports publics neuchâtelois. Les tarifs «Onde Verte» augmenteront de

5,3% en moyenne. Le billet de bus «court parcours» passera de 2,00 à 2,10 frs en plein tarif et de 1,70 à 1,90 frs au tarif réduit. Le billet deux zones renchérit de 20 cts à 3,80 frs plein tarif, mais restera à 2,20 frs demi-tarif. L'abonnement mensuel pour deux zones, le plus vendu, passera de 64 à 68 frs pour un adulte et de 48 à 51 frs pour les juniors et les seniors.

Rappelons que pour promouvoir l'usage des transports publics, la Ville de Neuchâtel permet aux adultes domiciliés dans la commune d'acheter un abonnement annuel ou mensuel «Onde Verte» zones 10 et 11 au tarif junior. Renseignement sur le site www.neuchatel-mobilite.ch. (ab)



3 Le Conseil communal a accueilli jeudi dernier au Temple du Bas les nouveaux habitants de la ville.



4 Le saxophoniste et chanteur camerounais Manu Dibango se produit samedi 24 novembre au Temple du Bas.



5 La troupe Volte-Face présente la comédie «Chocolat Piment» ce week-end au Théâtre du Concert.

Publicité



62 Artisans
créations

Salle Cort'Agora



21^E COMPTOIR D'ARTISANAT DE CORTAILLOD



Animations
durant les trois jours



VE 23 novembre
de 18 h 00 à 21 h 00
SA 24 novembre
de 10 h 00 à 20 h 00
DI 25 novembre
de 10 h 00 à 18 h 00



Nouveautés
des idées lumineuses



Restauration non-stop tous les jours
samedi dès 18h: musique + karaoké

N'hésitez pas à venir découvrir les nouveautés du comptoir.

Les enfants sont les bienvenus: samedi et dimanche après-midi, spectacle de ventriloque et modelage de ballons ainsi que les activités de nos artisans (bougies, grimage, pâte à modeler, ...)

L'Echo du Vignoble nous enchantera samedi de 11 h00 à 12 h00.

Entrée gratuite - parkings et transports publics à proximité.

Organisé par l'Association de Développement de Cortaillod





Dans ce numéro

Valoriser la forêt de Chaumont

Le Conseil général s'intéressera lundi 3 décembre à la création du Parc naturel périurbain Neuchâtel-Chaumont. Ce dernier a pour objectif de valoriser et de préserver les richesses de la forêt de Chaumont.

Page 8

Une montre sur les Jeunes-Rives

Le Conseil communal ne veut pas du projet Swiss Watch Arena, qui vise à implanter un centre de congrès en forme de montre sur les Jeunes-Rives.

Page 9

Ateliers participatifs



Le Service de l'urbanisme a mis sur pied des ateliers participatifs pour les habitants et usagers de Serrières. But: cerner les attentes des habitants en vue du développement du quartier.

Page 10

Le vent en Patagonie

Annie et Jean Pichon présenteront mercredi 28 novembre à l'Aula des Jeunes-Rives un documentaire à propos du vent en Patagonie. Rencontre avec ce couple d'aventuriers.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 28 novembre 2012.



La Ville de Neuchâtel accueille ses nouveaux habitants

« Soyez les bienvenus ! »

La Ville de Neuchâtel a accueilli jeudi dernier au Temple du Bas les nouveaux arrivants, ayant élu domicile sur le territoire communal. Après un message de bienvenue énoncé en huit différentes langues par les délégués à l'accueil, Pascal Sandoz, président

de la Ville de Neuchâtel, a présenté les différentes missions du Conseil communal. Les participants ont visionné le film « La ville devant soi », suivi d'une démonstration de danse, proposée par les Ecoles du sport. Ils ont également pu apprécier les

chants de la chorale des écoles primaires de la ville « Le Coup de Joran ». La cérémonie s'est prolongée au sous-sol, où les nouveaux arrivants ont découvert les stands d'information des différents Services de l'administration. Ambiance.



Les Ecoles du sport ont présenté une chorégraphie parent-enfant lors de la cérémonie des nouveaux arrivants.

Deux grands noms du jazz et de la world music en concert ce week-end à Neuchâtel

Jazz in Neuchâtel

Deux artistes de renommée internationale se produiront en concert ce week-end à l'enseignement de «Jazz in Neuchâtel – Les Grands Interprètes». Après le fado envoûtant de Cristina Branco vendredi au Théâtre du Passage, le saxophoniste Manu Dibango et le Soul Makossa Gang enflammeront samedi le Temple du Bas avec leur afro-jazz mâtiné de funk.



Le saxophoniste Manu Dibango et le Soul Makossa Gang enflammeront samedi le Temple du Bas. • Photo: Lamine Diakit

Ces deux concerts ouvrent la saison 2012-2013 des Grands Interprètes et marquent un tournant dans l'histoire de cette manifestation, créée voici cinq ans par Antonio Indaco avec le désir de faire venir des grands noms de la musique, notamment classique, à Neuchâtel. La programmation a certes toujours comporté un concert de jazz, mais c'est la première fois qu'un week-end entier est consacré au jazz et à la world music.

«Alors que les concerts de musique classique attirent un public purement neuchâtelois, je me suis rendu compte que ceux de jazz se jouaient toujours à guichets fermés et drainaient des spec-

tateurs de toute la Suisse romande et au-delà», explique Antonio Indaco. «Car s'il y a beaucoup de jazz l'été en Suisse romande, c'est le désert l'hiver. Le public est orphelin de concerts de jazz de grande qualité durant cette saison». A terme, Antonio Indaco ambitionne de faire de «Jazz in Neuchâtel – Les Grands Interprètes» un festival de référence, avec des concerts sur deux week-ends en novembre.

Cristina Branco

Les deux concerts proposés ce week-end sont des exclusivités suisses.

Avec sa beauté grave et sa voix oscillant entre fougue et tendresse, Cristina Branco s'est imposée au fil des ans comme la nouvelle icône du fado, qu'elle métrise dans son nouvel album avec jazz et tango. Le concert, coproduit avec le Théâtre du Passage, est d'ores et déjà complet, mais il reste encore quelques places pour les preneurs de l'abonnement «Jazz in Neuchâtel» de deux jours, vendu à cent francs.

Manu Dibango

Autre lieu et autre style samedi avec Manu Dibango, le saxophoniste

et chanteur camerounais à l'énergie contagieuse qui sera accompagné de trois choristes et de cuivres. Pour l'occasion, le Temple du Bas sera en configuration «Stravinsky»: parterre debout et places assises au balcon. Le prix des billets oscille entre 15 et 55 francs. En première partie, un coup de cœur purement jazz, le quartet suisse Red Planet, 1^{er} prix du Montreux Jazz Festival Competition 2008.

Le reste de la saison des Grands Interprètes sera résolument classique, avec un concert en janvier du violoniste Tatsuki Narita, lauréat du concours Reine Elisabeth-Bruxelles, puis en mars celui d'un autre lauréat de ce prix prestigieux, le pianiste Abdel Rahman El Bacha, l'un des plus grands spécialistes mondiaux de Chopin. (ab)

• «Jazz in Neuchâtel», informations et réservations sur: www.lesgrandsinterpretes.ch. Les billets sont également disponibles via la billetterie du Théâtre du Passage.

Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente «Archives Jean-Jacques Rousseau». Ouvert me et sa de 14h à 17h, lu et ma, je et ve de 9h à 11h30 et de 14h à 17h (s'adresser à l'accueil). Jusqu'au 28 février 2012, exposition temporaire «Je vous aime encore plus sur votre portrait» Rousseau ou le culte de l'image. Ouvert lu-ve de 8h à 22h, sa de 8h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 13 janvier 2013, exposition «Neuchâtel Xamax: 100 ans d'histoire et de passions».

Jeu 22 novembre, 18h30, «Pourquoi jouer au football? Invité: Paul Dietschy», un événement conduit par l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel et le Centre international d'étude du sport.

Jusqu'au 17 février 2013, exposition «1500-1900. La collection des arts plastiques». Samedi 24 novembre, 17h, vernissage.

Mardi 27 novembre, 12h15, «1500-1900. La collection des arts plastiques», visite commentée par Nicole Quillet-Soguel, assistante-conservatrice.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13h à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 20 octobre 2013, exposition «Hors-champs». Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 31 décembre «Retour d'Angola».

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre, exposition «Sacré science! Croire ou savoir...». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Mercredi 21 novembre, 12h30 et 14h15, «Le bonheur était dans le pré»,

film de Thomas Wüthrich, présenté par le réalisateur.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), du 21 octobre au 25 novembre, exposition Laurent Wolf, dessins récents. Ouvert ma-ve de 14h à 18h, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 23 décembre, exposition «Tell(e) est la Suisse – das Kreuz mit dem Kreuz», caricatures de Jules Stauber. Ouvert me-di de 11h à 17h. www.cdn.ch.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 29 novembre, exposition duo «Toujours à toi», de Jean-François Husson et Romana Brühlmann. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30 et sur rendez-vous.

Théâtre du passage (passage Max-Meuron 4), jusqu'au 27 décembre, exposition «Passage obligé» d'Anaïs Laurent et Michel Bühler. Ouvert de 10h aux heures de performances des pièces le soir, vers 18h30.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 23 mars 2013, exposition «Les oiseaux et mammifères de Robert Hainard», ouvert tous les jours de 9h à 17h.

CAN, Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 21 février 2013, exposition Superamas/Phase 3/Technique et sentiment. Ouvert me-di de 14h à 18h, je de 14h à 20h.

Hôpital Pourtalès (Maladière 45), hall d'entrée, du 23 octobre au 28 novembre, exposition «Le deuil d'un enfant éphémère». Mardi 27 novembre, 19h, auditoire 4^e étage, conférence publique d'Esther Wintsch, consultante en deuil périnatal, «Deuil de l'enfant attendu et perdu – le vivre et l'accompagner».

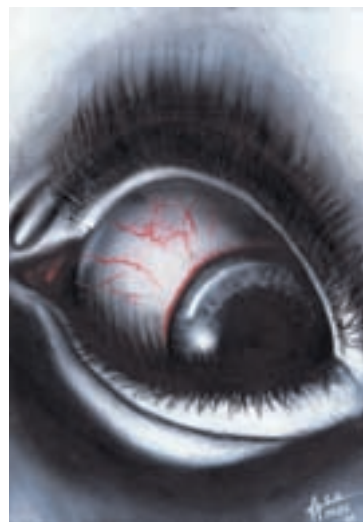
Home de Clos-Brochet (av. de Clos-Brochet 48), du 26 octobre au 26 novembre, exposition Martine Jornod, peinture à l'huile et pigments naturels, tous les jours de 14h à 18h.

Divers

Armée du Salut (rue de l'Ecluse 18), grande salle, 2^e étage, club de loisirs «La Joie du lundi», lundi 26 novembre à 14h30 (portes à 14h), «Au domaine du lynx», film de Michel Strombino. **Marché de Pierre-à-Bot 2012**, samedi 24 novembre, de 10h à 18h et dimanche 25, de 10h à 17h.

L'actualité culturelle

Théâtre du Pommier



©Peinture de Antoine Wiertz

Mercredi 21 et jeudi 22 novembre, le collectif Collectif nunc Théâtre de Lausanne présentera le spectacle «Grand Guignol». Avec le Grand

Guignol tout spectateur devient un voyeur, qu'il en soit conscient ou pas. Il sait très bien ce qu'il va voir et pour-quoi il y va. La soirée s'égrènera avec trois pièces courtes de Grand Guignol dont les thèmes sont : l'angoisse avec «Sous la lumière rouge» drame en 3 actes de Maurice Level et Etienne Rey (1911), le fait divers avec «Sabotage» drame en 1 acte de Charles Hellem, William Valcros et Pol d'Estoc (1910) et la folie avec «Crime dans une maison de fous» drame en 2 actes d'André de Lorde et Alfred Binet (1925). Une expérience théâtrale décalée qui aiguise les sens du spectateur, le faisant passer de la peur au rire pour une soirée riche en émotions et en surprises!

Centre Culturel Neuchâtelois, Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, mercredi 21 et jeudi 22 novembre, 20h. Prix: Fr. 25.-, Club Espace: Fr. 20.-, AVS, AI, chômeurs: Fr. 17.-, membres CCN: Fr. 15.-, étudiants: Fr. 10.-.

Découverte

Géraldine Loosli, enseignante, formatrice d'enseignants à la HEP et formée par Suzy Krieger, fera découvrir, par une série d'exemples pratiques, la méthode de cette dernière. Cette pratique plus actuelle que jamais, présentée dans deux ouvrages de l'auteure: *Epanouissement et structuration du Moi par la concentration théâtrale* et *Echec à l'angoisse*. *Accepter son ombre* est destinée à venir en aide aux étudiants en difficulté et aux personnes timides, angoissées.

Lyceum Club, rue des Beaux-Arts 11, vendredi 23 novembre, à 19h30. Entrée libre.

Concert des Chambristes

Au programme de leur 3^e concert de la saison, Les Chambristes proposent au Théâtre du Pommier un chef-d'œuvre de Mozart: le célèbre Divertimento KV 563 pour trio à cordes. Cette heure dominicale et musicale sera consacrée

à W.A. Mozart et à son Divertimento KV 563 en mi bémol majeur pour violon, alto & violoncelle. Cet unique trio à cordes du compositeur appartient à la série des très grandes œuvres instrumentales qui virent le jour durant l'été 1788. Par sa gravité et sa complexité, l'œuvre se situe au niveau des grands quatuors et quintettes écrits pour cordes seules. Cette œuvre magistrale de maturité sera précédée par un duo concertant de François Devienne pour basson et violoncelle. Chambristes de ce concert: Erzsébet Barnácz, violon; Frédéric Carrière, alto; Etienne Frenk, violoncelle; Doruntina Guralumi, basson.

Centre Culturel Neuchâtelois, Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, dimanche 25 novembre, 11h15. Prix: Fr. 25.-, AVS, AI, chômeurs: Fr. 17.-, membres CCN: Fr. 15.-, enfants: Fr. 10.-.

La troupe Volte-Face présente «Chocolat Piment» ce week-end au Théâtre du Concert

Une comédie douce-amère

Noël approche à grands pas et la perspective des traditionnelles réunions de famille ne vous enchante guère? Alors, prenez le parti d'en rire avec «Chocolat Piment», un huis-clos familial cocasse où la tendresse le dispute à l'amertume. A voir ce week-end au Théâtre du Concert, par la troupe Volte-Face.

Saluée par quatre nominations aux Molières lors de sa création à Paris en 2007, «Chocolat Piment» est une comédie grinçante et tendre, portée par l'écriture ciselée de Christine Reverho, une construction impeccable et un coup de théâtre final.

La pièce

Cet immense gâteau d'anniversaire au parfum chocolat piment, Paul, un quadragénaire un peu bougon, s'en serait bien passé. Comme il se serait bien passé de fêter cet anniversaire, si ses deux filles ne s'étaient pas mises en quatre pour tout organiser. Pour l'occasion, chacun essaie d'enfouir ses fêlures sous la poudre de riz. Mais sous la couche de chocolat, des souvenirs encore brûlants vont refaire surface, les doutes, les lâchetés, les regrets cuisants de chacun. Ça brûle, ça pique les yeux... mais en réveillant le passé,



«Chocolat Piment» avec, de gauche à droite, Isabelle Kernén, Lucas Ballabene, Vanessa Oswald et Pascal Lüthi. • Photo: sp

les amours qu'on croyait mortes, on peut parfois retrouver le goût piquant-sucré de la vie.

La troupe

Formée de Vanessa Oswald, Isabelle Kernén, Lucas Ballabene et Pascal Lüthi, la troupe Volte-Face est une compagnie de théâtre amateur basée à Saint-Imier. Spécialisée dans la comédie contemporaine vive et caustique, elle a été touchée par la sensibi-

lité qui se dégage de ce huis-clos familial, à la fois drôle et touchant. La mise en scène est signée par une professionnelle bien connue dans la région, Nathalie Sandoz.

«Chocolat Piment»: vendredi 23 novembre et samedi 24 novembre à 20h30; dimanche 25 novembre à 17 heures au Théâtre du Concert. Réservations: par téléphone au 032 724 21 22 ou sur le site www.maisonduconcert.ch

Chronique culturelle



Musiques actuelles

A l'invitation de la Ville de Vevey, les personnes qui comptent dans le milieu des musiques actuelles en Suisse romande étaient rassemblées lundi dans la salle de concert du Rocking Chair pour des assises annuelles fort intéressantes. Responsables politiques de la culture, programmeurs de clubs, directeurs de festivals, tourneurs d'artistes: tous étaient réunis sous l'égide de la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) pour discuter des moyens de mieux soutenir les musiciens suisses. Il en est ressorti quelques pistes intéressantes consistant par exemple, pour les collectivités publiques, à aider directement des salles qui prennent des risques et perdent de l'argent en programmant des groupes suisses. Chacun a convenu également que les agences qui gèrent la carrière d'un artiste – comme Lokomotion à Neuchâtel par exemple – mériteraient également un soutien financier direct. Bien présent sur la scène des musiques actuelles, Neuchâtel a la chance de compter dans les locaux de Festi'neuch une antenne de la FCMA qui organise ce mercredi à 18 heures à la Case à chocs une rencontre durant laquelle les clubs de la région pourront se présenter.

Patrice Neuenschwander

Publicité

 **Ghielmetti**
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31

24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

 **GINDRAUX**
FENETRES SA

*Votre Fenêtrier proche
de chez vous ...*



**Neuchâtel
Lausanne
Genève**

www.gindraux.ch

 Le clin d'œil du délégué à l'énergie

Energie et monuments historiques

Christian Trachsel



Une politique énergétique efficace doit viser en première priorité la réduction des besoins, généralement en apportant une isolation thermique aux constructions. Ce simple principe, plein de bon sens, semble toutefois poser de sérieux problèmes dans le cas de bâtiments historiques. La protection de l'environnement et la conservation du patrimoine seraient-ils à ce point contradictoires? Pas si sûr...

C'est que dans le domaine de l'énergie, on a tendance à croire que le potentiel d'économie se cache principalement dans l'isolation périphérique des façades d'un bâtiment. Même si cette affirmation est souvent vérifiée, en particulier pour les bâtiments construits entre les années 1940 et 1975, il faut la relativiser pour les constructions historiques. Ces dernières sont très souvent constituées de murs épais et lourds, dont l'inertie



Le recensement architectural communal attribue à ces bâtiments le qualificatif de « remarquable ». Malgré l'absence d'isolation au niveau des façades, cet îlot médiéval présente de très bonnes performances énergétiques. • Photo: sp

thermique permet d'assurer un climat intérieur agréable tant en hiver qu'en été tout en garantissant un faible niveau de consommation d'énergie de chauffage.

Le Service des bâtiments et du logement de la Ville de Neuchâtel vient de terminer des travaux lourds de rénovation à la rue de la Collégiale. L'îlot d'habitation ainsi concerné, dont la construction date du

XVI^e siècle, représente un ensemble unique. En effet, il a échappé à l'incendie de 1714 qui détruisit la quasi totalité des bâtiments situés au pied du Château.

Ce joyau, propriété de la commune, se trouvait pourtant en très mauvais état. Un programme d'assainissement a ainsi été réalisé, en étroite collaboration avec l'Office de la protection des monuments et sites.

Les façades, fortement dégradées par l'humidité, ont été assainies dans les règles de l'art. Les toitures ont quant à elles été généreusement isolées, ainsi que les dalles sur caves, alors que les fenêtres ont été remplacées. Finalement, une seule chaudière performante assure à ce jour la production de chaleur de l'ensemble du site au lieu des six machines vétustes en place auparavant.

Aujourd'hui, tout laisse à penser que l'intervention réalisée sur ce groupe de bâtiments se traduira par des économies d'énergie substantielles, très probablement supérieures à 30%. Ce résultat est réjouissant car l'étiquette énergétique de ces édifices, avec la très bonne note B démontre une fois de plus que les constructions massives présentent d'excellentes caractéristiques énergétiques.

Christian Trachsel
Délégué communal à l'énergie



www.neuchatel-energie.ch

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Case à chocs, vendredi 23 novembre, Dub School Switzerland, Jah Roots Hi Fi 10 Years Anniversary Night, Martin Campbell (UK), Sista Aisha (UK), Sista Sherin (GER), Ras Seven (GER), Dubsoljah & the Upfront, Jah Roots HiFi Sound System. Ouverture des portes 22h. Préllocation Petzi, Fr. 22.-.

Samedi 24 novembre, ROCK: Acid Mother Temple (Japon), High Wolf (Not Not Fun / Holy Mountain / FR), Plankton Wat (Thrill Jockey / USA), Metzger & Bauer. Ouverture des portes 21h00. Début des concerts 21h30. Préllocation Petzi, Fr. 20.-.

Vendredi 30 novembre, la Superette, week-end électronique.

Bar King, mercredi 28 novembre, 21h, Gypsy Rufina (IT). Entrée libre (collecte).



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

Tchoukball Club Neuchâtel
Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; Adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles nos 3-4, 4^e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Amis-Gymnastes Neuchâtel (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Football
Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot

Mercredi 21 novembre, 20h15, FC Serrières - Le Parc, Juniors A
Vendredi 23 novembre, 20h15, FC Serrières - Team Colombier, Juniors A
Samedi 24 novembre, 9h, FC Serrières I - Hauterive, Juniors E
A 10h30, Xamax M15 - Bienne M15, Amical
De 13h à 17h, Tournoi de sélections M14

Stade de la Maladière
Mercredi 21 novembre, 15h, Xamax M15 - Team Jura, Nike Cup

Samedi 24 novembre, 13h Xamax M17 - Team Basel/Jura, M-18
A 15h, Xamax M18 - FC Sion, Coupe Suisse M-18

A 18h, Xamax 1912 - Team Vaud M21, Amical

Rugby
Terrain de Puits-Godet
Samedi 24 novembre, 15h, Neuchâtel RC - RC Fribourg, LNB

Futsal
Maladière, halle A, salles 1 à 3
Dimanche 25 novembre, 8h30-18h30, Tournoi de Futsal

Unihockey
Maladière, halle A, salles 1 à 3
Samedi 24 novembre, à 15h, FSG Corcelles-Cormondrèche - W.S. Oron-la-Ville, 2^e ligue
A 18h, FSG Corcelles-Cormondrèche - UHC Biel Seeland, M-21

Volleyball
Maladière, halle B, salle 4
Samedi 24 novembre, 14h, NUC - VBC Cerisiers-G., F-M17A
A 16h, NUC VII - VBC Les Ponts-de-Martels, F3A

Halle de sport de la Riveraine
Jeudi 22 novembre, 20h30, Sagres NUC - Askö Büroleben Linz Steg, CEV Cup
Dimanche 25 novembre, 17h30, Sagres NUC - Toggenburg, LNA

Handball
Halle de sport de la Riveraine
Samedi 24 novembre, 12h30, HBC Neuchâtel - FSG Lausanne-Ville/Cugy, M17-G
A 14h, HBC Neuchâtel - CS Chênois Genève, M19-F

Basketball
Halle de sport de la Riveraine
Mercredi 28 novembre, 20h, Union Neuchâtel Basket - Starwings Basket Regio Basel, Coupe Suisse

Hockey sur glace
Patinoires du Littoral
Samedi 24 novembre, 16h30 nouvelle halle, HC Serrières-Peseux II - HC Gurmels, 4^e ligue
A 17h, HC Val-de-Ruz - HC Courtételle, 3^e ligue
Dimanche 25 novembre, HC Université-Neuchâtel - HC Sierre, Juniors Top
Mardi 27 novembre, 20h, HC Université-Neuchâtel - HC Yverdon-les-Bains, 1^{re} ligue



Les communes de Neuchâtel et d'Hauterive s'associent autour d'un projet de Parc naturel périurbain

« Un joyau naturel à mettre en valeur »

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel se prononcera lundi 3 décembre sur la création du Parc naturel périurbain de Chaumont-Neuchâtel. Ce projet, qui réunit les communes de Neuchâtel et d'Hauterive ainsi que l'Etat et la Confédération, a pour but de valoriser, préserver et développer la forêt de Chaumont. Une participation fédérale de plus d'un million et demi de francs est attendue pour la phase de création du parc, qui s'étendra de 2014 à 2017.

«La notion de parc naturel périurbain est une création nouvelle voulue par les Chambres fédérales et la Confédération dans le cadre de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage», explique le Conseil communal dans son rapport. Pour obtenir le label «Parc d'importance nationale», le parc devra se composer de deux zones distinctes: la zone centrale et celle de transition. La zone centrale doit permettre «d'assurer la libre évolution des processus naturels». La zone de transition, elle, sera destinée aux loisirs et à la découverte de la nature. Le parc couvrira une surface de 9,4 km², à savoir 8,2 km² sur la commune de Neuchâtel et 1,2 km² sur la commune d'Hauterive.

Un processus ouvert et évolutif

La délimitation du territoire du Parc naturel périurbain reste un processus ouvert et évolutif. La phase de création du parc, s'étalant de 2013 jusqu'à

fin 2017, est prévue pour permettre la définition précise de ce territoire. Aujourd'hui, il faut encore tenir compte de la possibilité d'intégrer d'autres communes limitrophes dans le parc, durant cette phase. Dans ce cas de figure, les zones du parc seraient entièrement redessinées. Un important travail, qui sera effectué dans les quatre prochaines années, concerne l'intégration fine des besoins actuels et à venir des principaux utilisateurs de ce périmètre. Bien qu'ils ne soient pas tous présents en même temps dans la forêt, la nécessité d'attribuer à chacun son espace sur ce territoire est un besoin réel afin de préserver un accès à tous, tout en assurant la pérennité de la forêt en tant que réservoir de biens et de services sur le long terme. Finalement, un point clé est la définition des zones d'accès au parc par la Ville de Neuchâtel ou via d'autres entrées, de telle manière à permettre à des utilisateurs tels que les propriétaires de chiens, cyclistes, etc. de trouver, en ces endroits, toute l'infrastructure utile à leurs besoins.

Développer, valoriser et préserver

Funiculaire, cabane de pique-nique, parcours accro-branches, piste de VTT freeride et Sentier du temps: la forêt de Chaumont bénéficie déjà de plusieurs activités, qu'il s'agira de valoriser encore davantage. Plusieurs mesures concrètes verront le jour grâce aux moyens supplémentaires obtenus dans le cadre du projet. Des espaces d'accueil

et de repos seront aménagés dans les bois. «Le parc permettra d'organiser la liberté de manière à ce que les acteurs concernés puissent continuer à pratiquer leurs activités respectives dans l'optique de préserver la forêt et sa biodiversité», a expliqué Olivier Arni. Des actions de sensibilisation et d'éducation seront mises sur pied. «Notre mandat de gestion des forêts ne changera pas avec la création du parc», a précisé Jan Boni, ingénieur forestier communal.

Promouvoir la biodiversité

La zone centrale se composera de trois secteurs disjoints: Gorges du Seyon – Crêt du Parc, Tête plumée – Champ Monsieur – Bois de l'Hôpital et Côte Hauterive – Les Râpes. Ce périmètre se caractérise par une forte biodiversité. «Elle se traduit par la présence de 489 espèces de plantes, 9 espèces d'amphibiens, 6 espèces de reptiles, 76 espèces d'oiseaux nicheurs, et 11 espèces de chauve-souris», détaille le rapport de l'exécutif. La voie montante de l'autoroute H20 sera incluse dans le parc. «Les espèces présentes ne sont pas sensibles à ces activités. Des chamois viennent parfois brouter à quelques mètres des voitures», a commenté Blaise Mulhauser, co-directeur du Jardin botanique. Située entre la ville et la forêt, l'institution deviendra un partenaire privilégié du Parc naturel périurbain. «Le parc pourra faire appel au Jardin botanique en louant des prestations, telles que des animations, des visi-

tes guidées, des expositions, des cours de formation, etc.», expose le Conseil communal. Il fera office de porte d'entrée du parc.

Décision en automne 2013

Le Conseil communal sollicite un crédit de 145'000 francs, dont à déduire une contribution de 7'000 francs de la commune d'Hauterive, pour l'accompagnement du projet de Parc naturel périurbain de Chaumont-Neuchâtel. L'exécutif propose également de contracter un bail à loyer d'une durée de dix ans, portant sur des locaux sis dans la Maison de Pertuis. Ces locaux permettront d'installer la future équipe du parc et la direction du Jardin botanique. En effet, le parc engendrera la création d'environ sept postes y compris des prestations équivalant à deux postes, qui pourraient être fournies par le Jardin botanique. Sous réserve de l'accord du Conseil général, le projet sera déposé à Berne en janvier 2013. La décision de la Confédération devrait tomber en automne 2013. La phase 2014-2017 de création du parc est estimée à 3,7 millions de francs. La demande d'aide financière soumise à la Confédération porte sur un montant de 1,6 million de francs. La Fondation du Jardin botanique, elle, a prévu de réunir des fonds privés pour le projet à hauteur de 300'000 francs par an.



Le Conseil communal n'entre pas en matière

Pas sur les J

Edifier sur les Jeunes-Rives un bâtiment coiffé d'une montre géante, qui abriterait un musée du temps, une vitrine pour les principales marques horlogères et les métiers de la branche, un centre de congrès, une salle de concerts et un hôtel de luxe: c'est le projet présenté mardi par la société Swiss Watch Arena Concept. Le Conseil communal n'en veut pas.

Fort des préavis négatifs donnés par le comité de pilotage pour le réaménagement des Jeunes-Rives et la Commission des ports et rives du Conseil général, le Conseil communal n'entre pas en matière sur l'implantation de cette Swiss Watch Arena (SWA) sur les Jeunes-Rives. Il privilégie très nettement pour ce site le projet Ring, par ailleurs en voie de finalisation. Les

Le Conseil communal ne veut pas de l'implantation de la Swiss Watch Arena sur les Jeunes-Rives. • Photo: sp





Les forêts de Neuchâtel sont caractérisées par de belles futaies de hêtre et de chêne dont certains individus sont âgés de plus de 300 ans.



En 1838, suite à une proposition de Louis Agassiz, la Ville de Neuchâtel met sous protection le bloc erratique de Pierre-à-Bot (670 m³). Il s'agit du premier site d'histoire naturelle protégé en Suisse.



(Google Earth) Le périmètre du projet de parc naturel périurbain Chaumont-Neuchâtel englobe surtout le domaine forestier. Vue du ciel celui-ci donne l'image d'une vraie mosaïque.



De gauche à droite: Olivier Arni, Jean Wenger et Thierry Grosjean, réunis lors de la conférence de presse présentant le projet.

matière sur le projet Swiss Watch Arena

Jeunes-Rives!

Les auteurs de SWA ont déjà été informés par écrit de cette décision début juillet 2012, tout comme le Conseil d'Etat.

Pas conforme à l'affectation des Jeunes-Rives

Pour le comité de pilotage pour le réaménagement des Jeunes-Rives, qui regroupe la Ville et le Canton de Neuchâtel, l'Université et Tourisme neuchâtelois, le projet n'est pas conforme à l'affectation des Jeunes-Rives. Classé en zone d'utilité publique, le site doit conserver son caractère de paysage ouvert et ne comprendre que des bâtiments de minime importance, tels que vestiaires, sanitaires ou buvettes. Par son impact et son importance, le projet SWA s'éloigne grandement de l'esprit qui a présidé jusqu'à ce jour à l'amé-

énagement des Jeunes-Rives et s'écarte d'un concept de rives du lac accessible à chacun.

Un bâtiment immense!

Le comité de pilotage a par ailleurs constaté que le concept de la « montre-posé-dans-le-parc-qui-donne-l'heure-àux-avions » ne fonctionne pas à l'échelle humaine et ne sera jamais qu'un immense bâtiment occupant l'essentiel de ce qui devrait rester un parc paysager public. Il faut savoir que le complexe envisagé représente environ 20 fois le volume de l'Hôtel Beau-lac, pour une hauteur deux fois plus grande! Il générerait de surcroît un trafic routier très important, le concept tablant sur une moyenne de quelque 5'000 visiteurs en semaine et 7'000 le week-end.

Projet Ring

La Commission des ports et rives du Conseil général a elle aussi refusé d'entrer en matière, en raison d'une

La volonté des Autorités communales et cantonales est clairement d'aménager les Jeunes-Rives de manière durable en préservant leur vocation de parc paysager public et de détente pour chacun et chacune.

« incompatibilité quasi-totale avec le plan directeur sectoriel, avec les objectifs donnés pour le concours

Européen et le projet Ring ». Ce dernier, qui arrive avec succès au terme de sa phase d'avant-projet, prévoit d'offrir à la population un généreux parc public avec des infrastructures légères pour des manifestations sportives et des concerts, une plage agrandie, une diminution de l'impact du stationnement à ciel ouvert et un restaurant au bord de l'eau. Le Conseil communal entend saisir d'ici l'été le Conseil général d'une demande de crédit pour la phase d'étude du projet Ring, avant de revenir avec un crédit de réalisation en 2014. La volonté des Autorités communales et cantonales est clairement d'aménager les Jeunes-Rives de manière durable en préservant leur vocation de parc paysager public et de détente pour chacun et chacune.

 Le Service de l'urbanisme rencontre les habitants du quartier de Serrières

Le quartier de Serrières sous la loupe

Le processus de développement de Serrières est lancé. Quelque 140 habitants et usagers du quartier ont participé les 7 et 12 novembre à des ateliers participatifs avec le Service communal de l'urbanisme. Autorités et population ont travaillé main dans la main pour définir une vision du quartier sur la base de ses atouts et de ses faiblesses. Ces rencontres avaient pour but de susciter les premières réflexions en vue de l'élaboration d'un plan directeur sectoriel de Serrières. Ce dernier servira à l'horizon 2014 à aménager le quartier, qui constitue l'un des trois pôles de développement stratégique de la ville de Neuchâtel.

«Plan directeur sectoriel: ce terme désigne un outil d'analyse, qui doit permettre d'évaluer le potentiel et les enjeux d'un secteur. Il sert à définir des objectifs, qui déboucheront sur des propositions plus concrètes. Pour ce faire, nous avons besoin de l'expertise des habitants du quartier», a détaillé Fabien Coquillat, architecte communal adjoint de la Ville de Neuchâtel, à l'assemblée. Pas moins de soixante habitants et usagers du quartier se sont



Les habitants et usagers de Serrières ont défini avec le Service de l'urbanisme les atouts et les faiblesses du quartier. • Photo: Paysage

réunis lundi 12 novembre à 19h30 dans la salle de gymnastique du Collège de Serrières.

Initier une démarche positive

«Nous revenons dans cette salle dans le prolongement de la soirée, qui s'est tenue en septembre dernier dans



Les ateliers participatifs de Serrières ont réuni à chaque fois quelque 60 personnes, venues discuter de l'avenir du quartier.

le cadre de la Semaine de la démocratie locale», a annoncé Olivier Arni, conseiller communal en charge de l'Urbanisme et de l'Environnement. Les participants, munis de stylos et de post-it de couleurs, remplissaient la salle. Des panneaux blancs et des posters, représentant le quartier de Serrières sous différentes coutures, habillaient les murs de la salle de gymnastique. «Ces ateliers constituent une belle opportunité de renforcer le dialogue entre la population, l'administration et les autorités. Vous aurez largement la parole ce soir. Ce processus de Plan directeur sectoriel engage les autorités communales et cantonales. Il participera à développer, renforcer et initier une démarche positive», a indiqué Olivier Arni.

Le quartier idéal

Avant de commencer cet atelier participatif, Fabien Coquillat a présenté au plénum les différents outils urbanistiques à disposition des autorités. Il a également rappelé le contexte du quartier de Serrières, qui constitue avec ceux de Monruz et de la Gare-Crêt-Taconnet, l'un des trois pôles de développement stratégique de la ville de Neuchâtel.

«Inscrivez votre vision idéale du quartier de Serrières sur un post-it jaune, puis venez l'afficher sur l'un de ces deux panneaux», s'est exclamée Laure Boiteux, architecte au Service de l'aménagement urbain de la Ville de Neuchâtel. Et d'ajouter: «J'aurais besoin de trois personnes volontaires pour faire une synthèse des billets en fin de soirée.» Trois hommes se sont désignés pendant que plusieurs participants écrivaient déjà sur leurs billets. Dans leur vision idéale du quartier de Serrières, les habitants et usagers souhaiteraient voir davantage de commerces et d'espaces verts. Ils ont également émis le vœu de réduire le trafic et aimeraient que les friches industrielles soient utilisées à bon escient.

Les préoccupations des habitants

Les participants ont ensuite défini les atouts et les faiblesses du quartier de Serrières. Six différents thèmes étaient inscrits sur les panneaux: les commerces et infrastructures sportives, l'identité du quartier, les espaces publics, la mobilité, l'environnement bâti et enfin les divers. Les participants disposaient de vingt minutes pour noter les points positifs et ceux à améliorer sur des billets verts et orange, qu'ils ont ensuite répartis sur les panneaux, selon les différents thèmes. Ils avaient également la possibilité de faire part de situations particulières, en les localisant directement sur deux plans du quartier.

En matière d'infrastructures, les participants ont salué la présence d'une crèche, de la piscine et la mixité du quartier. Ils regrettent le manque de commerces de proximité et de terrains de sport. Concernant l'identité du quartier, ils apprécient la convivialité et le vallon de la Serrière. D'un autre côté, ils ressentent le phénomène de cité-dortoir. Les espaces verts et les accès au lac constituent un atout dans le domaine des espaces publics. Les habitants ont tout de même relevé l'absence de place de quartier et de lieu d'échanges. Concernant la mobilité, le manque de sécurité est souvent ressorti. Les

usagers sont néanmoins satisfaits des chemins piétonniers et cyclistes du bord du lac. Les friches industrielles sont à la fois considérées comme un atout et une faiblesse du quartier. Leur aspect ne plaît pas aux habitants, qui souhaiteraient les voir davantage mises en valeur. «Toutes vos propositions ne seront pas retenues, mais une synthèse sera apportée par notre service. Vous serez à nouveau sollicités», a expliqué Fabien Coquillat.

La suite des opérations

En guise de conclusion, les trois volontaires ont fait part de leur synthèse. «C'est la première fois que les autorités de la Ville de Neuchâtel s'intéressent au développement du quartier. Il y a une volonté de co-construire», a constaté un habitant. Plusieurs participants ont salué la démarche. «La population et les autorités ont la possibilité de modifier le cours de l'histoire. Le Conseil communal a l'intention d'investir dans le cadre de la prochaine planification financière 2014-2017 pour concrétiser des mesures d'aménagement à Serrières», a conclu le directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement. Les résultats de ces ateliers participatifs feront l'objet d'une nouvelle séance avec les habitants et usagers du quartier de Serrières. Elle aura lieu dans le courant du mois de janvier 2013. La date sera communiquée ultérieurement aux intéressés. (ak)

A propos...



Fragile issue...

Les élections cantonales neuchâtoises en toile de fond, nous apprenons que les résultats de la consultation relative à la présidence de l'UMP se font attendre. Un jour après la clôture des bureaux de vote, le verdict est tombé: 98 voix séparent les deux candidats... Le projet de RER destiné notamment à rapprocher les régions de notre canton n'a pas abouti: 418 voix de différence... L'Etat de Floride connaît régulièrement de grandes difficultés à communiquer les résultats des élections présidentielles américaines tant le scrutin est serré...

On le voit, et les raisons sont multiples, les décisions lors de consultations populaires font couler beaucoup d'encre, mettent les nerfs à vif de nombreuses personnes et sont de plus en plus à la merci d'éléments futiles pour un écart finalement toujours plus réduit. C'est pour nous l'occasion de rappeler que chaque voix compte! Il en sera de même aussi à l'avenir, même si le droit de s'exprimer dans notre canton sera abaissé à 16 ans.

Rémy Voirol

A louer

Rue Caselle 4, à Neuchâtel

Appartement de 4 1/2 pièces
au rez-de-chaussée

Loyer mensuel Fr. 1700.- +
Fr. 290.- d'acomptes de charges,
soit Fr. 1990.-.

Libre dès le 1^{er} janvier 2013
ou date à convenir

Renseignements: Mme C. Rumley,
Service des bâtiments et du logement,
fbg du Lac 3, 2001 Neuchâtel,
tél. 032 717 76 72.

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 12 au 18 novembre

- Température extérieure moyenne: 6.1° C.
- Degrés-jours: 00 DJ.

La Ville officielle

S.A. Immobilière des Patinoires du Littoral

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires

le mardi 18 décembre 2012 à 18 heures,
à la salle de Presse des Patinoires, à Neuchâtel

Ordre du jour:

1. **Liste des présences** (art. 23 des statuts) / **quorum** (art. 21 des statuts) / **désignation des scrutateurs** (art. 23 des statuts).

2. **Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 novembre 2011.** Proposition du Conseil d'administration: acceptation.

3. **Rapport de gestion du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2011-2012**

4. **Rapport de l'organe de révision**

5. **Discussion**

6. **Votation sur la conclusion de ces rapports**

6.1. **Approbation du rapport annuel de l'exercice 2011-2012**

Proposition du Conseil d'administration: le rapport annuel 2011-2012 est approuvé.

6.2. **Approbation des comptes annuels de l'exercice 2011-2012**

Proposition du Conseil d'administration: les comptes annuels présentant un bénéfice de 115 francs sont approuvés.

Proposition du Conseil d'administration: le résultat reporté se présente comme suit:

Bénéfice reporté	3'632 francs
- bénéfice résultant du bilan au 30 juin 2012	115 francs
Report à nouveau	3'747 francs

6.3. **Décharge aux membres du Conseil d'administration**

Proposition: les membres du Conseil d'administration reçoivent décharge pour l'exercice 2011-2012.

7. **Nomination des administrateurs**

Les représentants des actions A, proposés par les communes actionnaires sont: MM. Thomas Facchinetti, Jean-Marc Nydegger, Antonio Peluso et Alain Ribaux.

Les représentants des actions B sont désignés par l'Assemblée générale. Proposition: MM. Claude Martignier, Philippe Bauer et Pierre-Alain Léger.

8. **Nomination de l'organe de révision**

Proposition du Conseil d'administration: la fiduciaire KPMG Fides Peat, succursale de Neuchâtel.

9. **Divers**

Le Conseil d'administration

Les actionnaires peuvent prendre connaissance, au siège de la société, faubourg de l'Hôpital 2, Direction des Finances de la Ville de Neuchâtel, du compte de pertes et profits, du bilan, du rapport de gestion, ainsi que du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 novembre 2011.

Le contrôle des cartes d'admission à l'Assemblée se fera à partir de 17h30 pour se terminer à 17h45.

Inauguration du Musée d'ethnographie

Dans *Le Serment des cinq Lords*, dernier opus de leurs aventures, Blake et Mortimer mènent l'enquête sur la série de vols mystérieux perpétrés à l'Ashmolean Museum d'Oxford. Le MEN saisit la balle au bond, revisite la bande dessinée et propose une exploration de thématiques soulevées dans l'album dans le cadre d'une exposition intitulée «Les fantômes des collections». L'inauguration aura lieu

mercredi 21 novembre, dès 18h30

Au programme:

18h30 conférence publique des auteurs Y. Sente et A. Juillard
20h00 inauguration de l'exposition
20h15 apéritif convivial

Offre d'emploi

La Direction de la Culture de la Ville de Neuchâtel met au concours, pour son Service administratif général, un poste de

délégué-e au tourisme et à la culture à 50%

Le ou la titulaire de ce poste se verra confier les missions suivantes:

- participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la promotion touristique et culturelle de la Ville;
- entretenir des contacts réguliers avec les acteurs touristiques et culturels de la Ville;
- développer des projets attractifs qui mettent en valeur le patrimoine culturel, paysager et bâti de la Ville;
- collaborer à l'établissement du budget, des comptes et du rapport de gestion du service.

Au bénéfice d'une formation universitaire en sciences humaines complétée par une formation en marketing, communication ou tourisme, ou d'un titre jugé équivalent, vous disposez d'une excellente connaissance des milieux culturels et d'une expérience avérée dans le domaine du tourisme.

Vous rédigez facilement et êtes à l'aise dans les contacts humains ainsi que dans la gestion financière. Vous êtes capable de mener plusieurs projets complexes simultanément et en toute indépendance.

Vous maîtrisez l'utilisation des outils bureautiques usuels, Internet, les réseaux sociaux et avez de bonnes connaissances en anglais et en allemand

Ce poste vous concerne-t-il? Nous attendons avec plaisir votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, photo, copie des diplômes et certificats) jusqu'au **vendredi 30 novembre 2012**, à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements auprès du secrétariat de la Direction de la Culture au 032 717 75 02 et du Délégué culturel, M. Patrice Neuenschwander (patrice.neuenschwander@ne.ch).

Entrée en fonction: dès que possible.

La chronique multimédia de...

L'amour au carré



En cette période de fin d'année riche en jeux à grand budget et petites idées, nous avons décidé d'inverser la tendance. Thomas was Alone est un petit jeu aux grandes idées, développé avec passion par Mike Bithell. Sorti discrètement sur PC pendant l'été 2012, il profite maintenant d'une deuxième édition dématérialisée sur Steam. S'il a fait peu de vagues médiatiques jusque-là, il continue à en faire dans notre coeur, d'où un besoin pressant de vous en parler.

Thomas c'est de l'amour; de l'amour à tous les étages. Pourtant son apparence ne le laisse en rien présager. Qu'est-ce que toutes ces formes géométriques vont bien pouvoir nous raconter, à nous, adeptes d'histoires drôles et bien écrites? C'est un jeu de mathématicien votre truc-là, diraient les ignorants. Seulement, un proverbe bien usé l'a déjà démontré maintes fois: «L'habit ne fait pas le moine.» Thomas conte l'histoire de carrés et de rectangles aux capacités diverses, étroitement liées à leur caractère: Chris un



Photo: sp

bougon timide et petit, ne saute pas bien haut, John l'athlétique vantard, peut, lui, atteindre des hauteurs insoupçonnées ou encore Claire, douce héroïne, flotte grâce à son corps dodu. Il en est ainsi de tous les personnages du jeu qui vont se croiser, s'aider, se haïr et, comme promis, s'aimer.

Bien sûr, Thomas ce n'est pas que ça, sinon ce serait un film. Thomas, c'est aussi un jeu malin, inspiré de *Lost Viking*. Toutes les compétences des héros devront être bien mélangées

pour atteindre la fin des cent niveaux d'une épopée géométrique. Thomas ne s'attarde jamais trop sur un concept, à peine le temps de le saisir qu'il va nous pousser à penser plus loin, à mélanger, à tordre, à renverser. Mais pourquoi nous demanderez-vous? Mais par amour pardi! Parce que tout au long de ce gameplay finement ciselé se raconte une histoire, une histoire vidéoludique, de celles qui parlent avec des mots mais encore plus sans. Thomas, contrairement à

tant d'autres, a compris le jeu-vidéo. Aimez-le, vous verrez.

Nous vous rappelons en cette saison chargée en actualité que vous pouvez retrouver nos impressions sur d'autres jeux sur le blog «Vivre le jeu» à l'adresse suivante:

<http://vivrelejeu.blogspot.ch>.

N'hésitez pas à nous laisser des commentaires ou nous faire part de vos remarques.

Niels Weber & Sandro Dall'Aglio

A travers l'histoire



En 1956, la physionomie du port et de l'esplanade Léopold-Robert a été transformée par la construction de l'hôtel Beaulac. Des agrandissements successifs en 1990 et 2008 ont augmenté sa capacité d'accueil. Avec sa situation privilégiée, il joue aujourd'hui un rôle touristique important. Carte postale, vers 1960, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Roberto Binda, architecte à Neuchâtel (BindaR. Sàrl), d'un permis de construire pour la transformation et l'agrandissement d'un immeuble existant 12 et 14, rue de Gibraltar, article 3407 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Anne et Silvio Buschini. Les plans peuvent être consultés du 16 novembre au 17 décembre 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Sandro Pacifico, architecte à Yverdon-les-Bains (Dolci architectes Sàrl), d'un permis de construire pour la construction d'un parking couvert de 373 places et l'aménagement de 6 places de parc extérieures au quai Jeanrenaud (54), articles 10746 et 10747 du cadastre de Neuchâtel et 97 du domaine public, pour le compte de Philip Morris Products SA. En raison de la pose tardive d'une partie des perches-gabarits **l'enquête publique est prolongée** et les plans peuvent être consultés jusqu'au 5 décembre 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Georges Bernhard, architecte à Yverdon-les-Bains, d'un permis de construire pour la construction d'un immeuble de 7 appartements et garages au chemin du Châble, article 2396 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de la Société Dominique Tavel Sàrl.

Demande de Monsieur Roger Filliger, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs thermiques contre un mur de soutènement 247, rue des Fahys, article 9561 du cadastre de Neuchâtel.

Demande de Monsieur Philippe Addor, d'un permis de construire pour la légalisation à posteriori de boxes à chevaux, d'abris isolés, d'une cabane grill, d'un carnotzet et d'un rond de longe ainsi que la construction de 4 boxes à chevaux supplémentaires au Grand-Hôtel 29, articles 14218 et 14243 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont.

Demande de Monsieur Jean-Pierre Wildhaber, architecte à Corcelles (Bureau d'architecture et conseils Wildhaber et Maillard), d'un permis de construire pour la démolition et l'agrandissement de l'usine sur trois niveaux et transformation des combles (partie existante) 17, rue de Monruz, article 1488 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de la Société G. et E. Bouille SA.

Demande de Monsieur Charles-André Stauffer, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour l'aménagement des combles supérieures et la mise en conformité de la protection incendie de la cage d'escaliers de l'immeuble 8, rue de Port-Roulant, article 3254 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Laurence Carducci.

Demande de Monsieur René Luethi, architecte à Saint-Blaise (Bureau d'architecture Luethi et Sorrentino), d'un permis de construire pour l'accrochage de balcons sur façade sud 14-16, rue du Rocher, articles 2945 et 2799 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Rose-Marie et Giordano Di Giusto.

Les plans peuvent être consultés du 23 novembre au 8 janvier 2012, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

La Ville officielle

Votations fédérale et cantonale

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer

- 1) **en votation fédérale** sur la modification du 16 mars 2012 de la loi sur les épizooties;
- 2) **en votation cantonale** sur l'initiative législative populaire cantonale «Pour une participation des grandes fortunes, limitée dans le temps», **le 25 novembre 2012**

vu la décision du Conseil fédéral, du 4 juillet 2012;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 26 septembre 2012,

le Conseil communal précise:

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, à **affranchir**.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 25 novembre 2012 à 10 heures, au plus tard**.

Vote par internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par internet doit être effectué par le biais du Guichet unique jusqu'au **samedi 24 novembre 2012 à 12 heures, au plus tard**.

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 25 novembre 2012 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de**

l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 25 novembre 2012, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins de bureau électoral.

Qui peut voter?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Ont le droit de prendre part à la votation cantonale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse;

Echos

■ Vendredi 2 novembre, M. Pascal Sandoz, président, a représenté les Autorités communales au défilé du showband des Armourins, conclu au Péristyle de l'Hôtel de Ville.

■ M. Alain Ribaux, directeur du développement économique a représenté le Conseil communal à la rencontre organisée par l'UBS avec ses partenaires, mercredi 7 novembre à Neuchâtel.

■ Samedi dernier, M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture, a représenté l'Autorité communale à la rencontre avec M. Andrea Bertozzi, Consul général d'Italie à Genève, lors de sa visite dans notre canton.

- c) les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 23 novembre 2012 à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote

Neuchâtel, le 22 octobre 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,
Pascal Sandoz

Le chancelier,
Rémy Voirol

Anim'Action aux habitants de Pierre-à-Bot

Le café-rencontre de votre quartier vous invite **mercredi 28 novembre, entre 10 heures et 11h30 à la salle des Acacias 1.**

Au programme, rencontres et discussions, café, thé, jus d'orange, pâtisseries du jour, journaux et jeux.

Renseignements: 032 717 74 63 ou www.neuchatelville.ch/animation



Programme cinéma pour la semaine du 21 au 27 novembre 2012

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

THE TWILIGHT SAGA - CHAPITRE 4 - RÉVÉLATION (2^e partie)
2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h45, 20h30, me, ve au lu 17h45, ve/sa 23h.
VO s-t fr je, ma 17h45.
Acteurs: Robert Pattinson, Kristen Stewart, Taylor Lautner.
De Bill Condon.

APOLLO 2

THÉRÈSE DESQUEYROUX
1^{re} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h45, 20h15, je/ve, lu/ma 15h.
Acteurs: Audrey Tautou, Gilles Lellouche, Anaïs Demoustier.
De Claude Miller.

ASTÉRIX ET OBÉLIX AU SERVICE DE SA MAJESTÉ - 3D
6^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 15h.
Acteurs: Gérard Depardieu, Catherine Deneuve, Fabrice Luchini.
De Laurent Tirard.

LOOPER

3^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Joseph Gordon-Levitt, Bruce Willis.
De Rian Johnson.

AMOUR

5^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF di 10h30.
Acteurs: Jean-Louis Trintignant, Emmanuelle Riva, Isabelle Huppert.
De Michael Haneke.

APOLLO 3

WAR WITCH
1^{re} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr me au ma 18h15, 20h15.
Acteurs: Rachel Mwanza, Alain Bastien, Serge Kanyinda.
De Kim Nguyen.

PARANORMAL ACTIVITY 4

4^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Katie Featherston, Brady Allen, Matt Shively.
De Henry Joost.

MADAGASCAR 3: BONS BAISERS D'EUROPE - 2D

25^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ma 15h30.
D'Eric Darnell.

ARCADES

JAMES BOND - SKYFALL 007
5^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 14h30, 20h30, je au di, ma 17h30, ve/sa 23h30.
VO angl s-t fr/all me, lu 17h30.
Apollo 1: VF di 11h.
Acteurs: Daniel Craig, Judi Dench, Naomie Harris.
De Sam Mendes.

BIO

LE CAPITAL
1^{re} semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h15.
Acteurs: Gad Elmaleh, Gabriel Byrne, Natacha Régnier.
De Costa Gavras.

HIVER NOMADE

3^e semaine. Pour tous sug. 10 ans.
VF me au sa, lu/ma 16h, 18h, di 14h.
Apollo 3: di 10h45.
Acteurs: Pascal Eguisier, Carole Noblanc.
De Manuel von Stürler.

LA FILLE DU PHARAON

Représentation unique. Pas de limite d'âge.
En direct du Bolchoï de Moscou.
Di 25.11 16h, sans dialogues.

REX

UNE NOUVELLE CHANCE

1^{re} semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF je/ve, lu/ma 15h, me, ve au ma 20h15, sa/di 17h45.
VO angl s-t fr/all me au ve, lu/ma 17h45, je 20h15.
Acteurs: Clint Eastwood, Scott Eastwood, Matthew Lillard.
De Robert Lorenz.

TINKERBELL : THE SECRET OF THE WINGS - CLOCHETTE ET

LE SECRET DES FÉES - 2D
7^e semaine. Pour tous sug. 5 ans.
VF me, sa/di 15h30.
De Bradley Raymond.

ARGO

3^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Georges Clooney, Bryan Cranston.
De Ben Affleck.

STUDIO

STARS 80

3^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 20h30.
Acteurs: Richard Anconina, Patrick Timsit, Bruno Lochet.
De Frédéric Forestier.

UN PLAN PARFAIT

4^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 16h.
Acteurs: Diane Kruger, Dany Boon, Damien Bonnard.
De Pascal Chaumeil.

ASTÉRIX ET OBÉLIX AU SERVICE DE SA MAJESTÉ - 2D

6^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 13h45.
Acteurs: Gérard Depardieu, Catherine Deneuve, Fabrice Luchini.
De Laurent Tirard.

LA CHASSE - JAGTEN

2^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VO d/f me au ma 18h15.
Acteurs: Mads Mikkelsen, Thomas Bo Larsen, Susse Wold.
De Thomas Vinterberg.

QUEEN KONG CLUB - CINÉMA MINIMUM

UMA LONGA VIAGEM

(Un long voyage)
16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr, me 28.11. 18h.
De Lucia Murat.

MIA

16 ans sug. 16 ans.
VO s-t angl, me 28.11 20h.
De Javier Van de Couter.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24,
365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro
général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

SOS Futures Mamans, permanence
téléphonique de 8h à 20h, 7 jours sur 7,
au 032 842 62 52. Vestiaire ouvert le
lundi et le jeudi de 14h30 à 17h (Puits-
Godet 12a, Neuchâtel, 3^e étage).

Tourisme neuchâtelois-Littoral, Hôtel
des Postes (rez-de-chaussée, aile Est,
entrée par l'av. du 1er-Mars): lundi-ven-
dredi 9h à 12h, 13h30 à 17h30, samedi
9h à 12h, tél. 032 889 68 90.

Vivre sans fumer, Centre neuchâtelois
d'information pour la prévention du
tabagisme (ligue pulmonaire neuchâte-
loise), fbg du Lac 17, tél. 032 724 12 06
www.vivre-sans-fumer.ch. Egalement
sur rendez-vous consultations indivi-
duelles pour arrêter de fumer pour adul-
tes et jeunes, lundi au vendredi de 8h à
12h et 13h30 à 17h.

**Volontariat en ville de Neuchâtel -
entraide bénévole** (ruelle Fleury 22), per-
manence téléphonique du lundi au ven-
dredi, de 9h à 10h30, tél. 032 724 68 00.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après
20h30, le numéro du service d'urgence
144 communique les coordonnées du
pharmacien de garde atteignable pour
les ordonnances urgentes soumises à la
taxe de nuit.

NOMAD
maintien à domicileCentre NOMAD Neuchâtel
et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal)
et d'aide aux activités de la vie quoti-
dienne, collaboration avec les partenai-
res favorisant le maintien à domicile.
Demande de prestations et d'informa-
tions: passage M.-de-Meuron 6, Neu-
châtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvra-
bles de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 25 novembre

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte cantate
« Psaume 130 » de Simon Peguiron, avec

l'Ensemble vocal et instrumental de la
Collégiale, avec sainte cène.

Temple du Bas: je à 10h, méditation,
salle du refuge.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les
jours de 9h à 19h pour le recueillement.
Di à 10h30, culte avec sainte cène.

Valangines: di à 9h30, culte

Est:

La Coudre: temple ouvert en journée
pour le recueillement.

Maladière: di à 10h, culte avec sainte
cène.

Ouest:

Serrières: di à 10h15, culte avec sainte
cène.

Portalès: di à 10h, célébration animée
par l'équipe œcuménique d'aumônerie
de l'hôpital.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portu-
gais. Di à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à
10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h,
messe. Di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30,
messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 11h,
messe en polonais.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-
Vattel): di à 18h, messe.



Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voiron, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Daniela Pellegrini Schuway, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messelier S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... le bourru bienfaisant au théâtre Tumulte

Publicité

Pour les rois du vin.

Foire aux vins Neuchâtel

La Maladière centre

Du samedi 24 novembre
au samedi 1^{er} décembre

la maladière centre
neuchâtel

Heures d'ouverture des stands:

sa 10h30-17h
lu-ma-me 13h-18h30
je 13h-20h
ve 10h30-18h30

www.coop.ch/foire-aux-vins

Coop n'autorise ni la vente ni la dégustation d'alcool aux jeunes de moins de 18 ans

**20% de rabais
pendant la Foire
à partir de 12 bouteilles
327 sortes de vins.**

coop

Pour moi et pour toi.



L'image
de votre entreprise
passe par notre
technique



imprimerie
messeiller sa

Saint-Nicolas 11
Case postale
2006 Neuchâtel
Téléphone 032 725 12 96
Téléfax 032 724 19 37



Un couple d'aventuriers présente à Neuchâtel un documentaire à propos du vent en Patagonie

« Au pays des pierres qui volent »

Annie et Jean Pichon présenteront mercredi 28 novembre à 18 heures et 20h30 à l'Aula des Jeunes-Rives un documentaire sur le thème du vent en Patagonie. Réalisé par leurs soins en Argentine et au Chili, ce film montre comment le vent sculpte les paysages et influence les hommes et leur histoire. Rencontre avec ce couple d'aventuriers, qui sillonne la Cordillère des Andes depuis près de vingt ans.

Votre documentaire porte sur le vent en Patagonie. Qu'a-t-il de si spécial ?

Jean Pichon : En Patagonie, le vent souffle toujours d'ouest en est, de l'océan Pacifique à l'Atlantique. Là-bas, on dit souvent qu'une année est faite de neuf mois d'hiver et de trois mois de tempête. En Suisse, des arbres sont déracinés lorsque le vent souffle à 150 km/h. En Patagonie sur le bord de l'Atlantique, le vent peut souffler jusqu'à 268 km/h. C'est en été qu'il est le plus fort.

Par ailleurs, la Patagonie constitue une région d'Amérique du sud qui se trouve à cheval sur deux pays : le Chili et l'Argentine. Située entre les 40° rugissants et les 50° hurlants, elle est souvent surnommée « le pays du vent et des pierres qui volent ». Son territoire est aussi grand que la Suisse, la France, la Belgique, l'Espagne la Hollande et le Luxembourg réunis.

Comment se fait-il que le vent souffle aussi fort dans cette région ?

J.P. : Le vent n'est autre que de l'air qui se déplace toujours d'une zone de haute pression, associée au beau temps,



Annie et Jean Pichon voyagent le long de la Cordillère des Andes depuis près de 20 ans.

J.P. : Les habitants sont habitués au vent. Ils construisent des maisons plus solides et ariment leurs toits. Dans la ville de Punta Arenas au Chili, les vitres ouest des bâtiments sont plus épaisses que les autres de manière à mieux résister au vent. Des cordes sont installées partout dans les rues pour permettre à la population de se tenir pendant les rafales de vent. Il arrive que le vent ne s'arrête plus durant trois semaines.

Annie Pichon : Les habitants nous ont raconté toutes sortes d'anecdotes sur la force du vent. Un couple de Chiliens s'est réveillé pendant la nuit. Ils pouvaient voir les étoiles depuis leur lit : le toit de leur maison avait été arraché par le vent. Des gens, qui s'aventuraient dans le désert en voiture, ont vu leur pare-brise voler en éclats à cause de la puissance du vent.



vers une zone de basse pression, souvent synonyme d'intempéries. Plus la différence de pression est grande entre ces zones, plus le vent soufflera fort. Dans l'hémisphère nord, le vent est freiné par plusieurs continents, alors que dans l'hémisphère sud, il ne rencontre aucun obstacle. Il souffle librement au-dessus des océans et du morceau de terre formé par le bout de l'Amérique latine.

Quelles sont les conséquences pour la population et les paysages ?

J.P. : En Patagonie, tout vient du vent. Il pousse les nuages vers la Cordillère des Andes. Il amène ainsi beaucoup de pluie au Chili et de la neige dans les montagnes. Lorsqu'il butte contre la Cordillère et la surmonte, le vent refroidit. Ce qui a pour effet d'apporter un temps sec de l'autre côté des montagnes, en Argentine, où il se réchauffe au contact de la terre. Le vent érode les paysages. Il a notamment permis de découvrir des squelettes de dinosaures, dont celui de l'Argentosauros. Vieux de 228 millions d'années, il mesure 42 mètres de long. Du côté du Chili, les paysages sont formés de grands arbres et d'herbe grasse.

De quoi vivent les gens ?

J.P. : Des moutons. En Patagonie, il y a plus de moutons que d'hommes. La région est ceinturée par des kilomètres de fils de fer. Les terres des estancias, grandes fermes locales, sont délimitées par des carrés de fils de fer. Il s'agit d'une société d'hommes. Beaucoup de femmes restent en ville pour élever les enfants, alors que leur mari travaille à la campagne comme gaucho, c'est-à-dire cow boy en Amérique latine.

A.P. : Cette forme de vie est particulièrement pénible. Elle attire de moins en moins de jeunes. Les gauchos doivent apprivoiser la solitude et leurs femmes n'apprécient pas de les savoir si loin.

Comment trouvez-vous vos interlocuteurs ?

J.P. : Nous voyageons le long de la Cordillère des Andes depuis 19 ans. A force de se trouver toujours au même endroit, on finit par se faire des amis.

A.P. : Plus on voyage et on apprend des choses, plus on a envie d'en savoir encore davantage. Si nous voyageons là-bas, ce n'est pas que pour le travail. A terme, lorsque notre fille sera indépendante, nous envisageons de nous établir en Argentine. La vie culturelle y est très développée. Il y a des cinémas, des librairies et des théâtres. C'est un endroit hyper accueillant. Sur place, une grande partie de la population est immigrée : il est toujours possible de trouver des descendants suisses ou français. Les gens se souviennent toujours d'où ils viennent. Nous avons notamment découvert le centre valaisan de Bariloche. Même si les membres de ce groupe ne sont jamais allés en Suisse et ne parlent pas le français, ils gardent ce

pays dans leur cœur. Ils mangent même de la fondue et du chocolat au lait.

J.P. : La ville de Bariloche au nord-ouest de l'Argentine comporte de nombreuses constructions typiquement suisses. Plusieurs chocolateries peuplent la rue principale. Vers 1850, beaucoup de Suisses sont partis s'établir dans cette région, dont le climat s'apparente à celui du Valais. Il existe même des stations pour pratiquer les sports d'hiver.

Comment financez-vous vos expéditions ?

J.P. : Nous ne recevons aucune aide. Ce sont nos conférences qui nous rapportent de l'argent. Au départ, nous avons investi les sous que nous avons mis de côté pour acheter le matériel nécessaire. Par la suite, nous avons toujours réinvesti nos bénéfices pour continuer à explorer la région. Les gens aiment nos documentaires : c'est notre chance. Sur place, nous n'avons pas de gros besoins. Pour nos tournées, nous louons des salles et imprimons nos propres affiches. Nous nous autofinançons.

D'où vous est venue cette envie de voyager ?

J.P. : J'étais journaliste et ma femme travaillait chez Kodak. Nous gagnions plein d'argent, mais n'avions pas de temps pour voyager. Nous avons pris la décision de quitter nos postes respectifs pour vivre notre passion : le voyage.

Cette vie nomade est-elle compatible avec une vie de famille ?

A.P. : On n'avait pas encore d'enfant quand on est parti pour la première fois. Lorsque notre fille est venue au monde, nous l'amenions partout avec nous. Nous nous sommes débrouillés pour lui donner ses leçons au niveau primaire. Nous avons effectué plusieurs séjours d'un an, et avons vécu au total plus de 14 ans dans les pays du sud des Andes. Maintenant, nous partons moins longtemps mais plus souvent à cause de la scolarité de notre fille.

J.P. : Notre fille avait 15 jours la première fois qu'elle est venue à Neuchâtel. Nous présentons un documentaire sur le Pérou.

Anne Kybourg

« Patagonie, la vie du vent » : mercredi 28 novembre à 18 heures et 20h30 à l'Aula des Jeunes-Rives. Réservation sur www.fotolatino.com ou au 079 763 39 41.